# **POUR PROTEGER CONJOINT ET ENFANTS**



### Modalités:

- . Consultation privée ou,
- . Consultation avec remise de préconisations écrites ou,
- . Bilan patrimonial complet

**Tarif :** A partir de 150 € pour une consultation privée

#### Contexte:

Vous êtes marié, Pacsé, dans une famille recomposée ou non, avec des enfants ou non, et vous souhaitez protéger vos proches : vous vous interrogez sur les choix qui s'offrent à vous. Pour choisir la meilleure option, il faut tenir compte de la composition de votre famille, de ce que vous possédez, de la différence de revenus et d'âge qu'il y a entre votre conjoint et vous.

### **Objectifs:**

- . Connaître les moyens de protection de votre conjoint et de vos enfants,
- . Prévenir les impacts futurs des choix effectués,
- . Vous aider à opter pour la meilleure solution en fonction de votre situation et de vos objectifs,
- . Sécuriser les situations actuelle et future de vos proches,
- . Protéger vos proches des aléas de la vie privée et professionnelle,

### Public concerné:

Toute personne vivant en couple désireuse de protéger son conjoint, ses enfants, les enfants de son conjoint...

## Solutions envisageables:

- -Les avantages matrimoniaux et le changement de régime matrimonial
  - . Donation au dernier vivant,
  - . Séparation de biens,
  - . Communauté universelle,
  - . Clause de préciput,
  - . Clause de partage inégal,
- -Les contrats de prévoyance
  - . La rente éducation,
  - . La rente conjoint survivant,
  - . L'assurance vie,
- -La protection des enfants,
  - . Les donations, graduelles, résiduelles, ...
  - . L'adoption simple,
  - . Le mandat de protection futur,
- -Les autres solutions
  - . Le testament,
  - . Le démembrement,
  - . Le recours à la SCI.



